

**Zeitschrift:** Pionniers suisses de l'économie et de la technique  
**Herausgeber:** Société d'études en matière d'histoire économique  
**Band:** 15 (2010)

**Artikel:** Carl Christian Friedrich Glenck (1779-1845) : pionnier et fondateur de la saline de Schweizerhalle  
**Autor:** Ruetz, Bernhard / Roos, Armin  
**Kapitel:** Expansion et concurrence : l'ère Otto von Glenck, 1850-1890  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1095660>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Expansion et concurrence: L'ère Otto von Glenck, 1850-1890



*Otto von Glenck, le deuxième directeur de la saline de Schweizerhalle.*

A handwritten signature in black ink that reads "Otto von Glenck". The signature is written in a cursive style and is underlined with a long, horizontal stroke.

En 1850, le plus jeune fils de Carl Christian Friedrich Glenck, Otto, âgé alors de 29 ans, reprit la direction de la saline de Schweizerhalle.

### **Une subsistance pour la jeune famille**

Les frères aînés d'Otto, Georg et Friedrich August, travaillaient déjà en tant qu'inspecteurs dans les salines d'Ernsthalle et de Heinrichshalle. C'est pourquoi, Otto devait désormais s'engager là où son père avait atteint

l'apogée de sa vie – à Schweizerhalle. En outre, il avait besoin de revenus afin d'assurer la subsistance de sa jeune famille. En 1848, en pleine révolution, il avait épousé Fanny Münch (1828-1899), la fille d'un médecin de Gera. En 1850, il avait déjà deux filles, Melanie et Alice. Il eut encore une troisième fille, Olga, et trois fils (Arthur, Hugo et Oscar). Le couple avait donc six enfants, dont deux, Alice et Oscar, moururent avant même d'être scolarisés.

### **Le plus doué des fils Glenck**

Otto naquit à Wimpfen en 1821. Il est le plus jeune fils de Carl Christian Friedrich. Selon Walter Carlé, Otto von Glenck (qui fut anobli en 1887) était le plus doué de tous les fils et le digne successeur de son père. Carl Glenck fit faire des études poussées à son fils. Otto étudia à l'académie des mines de Clausthal en Basse-Saxe et acheva ses études à l'école polytechnique de Karlsruhe. Grâce à des séjours prolongés en Suisse et à l'étranger, il put approfondir ses connaissances dans le domaine des mines et des salines.

### **Diplomate et grand seigneur**

Les contemporains d'Otto von Glenck le considéraient comme quelqu'un d'aimable et de diplomatique, mais aussi d'intraitable et d'habile en affaires. Il attachait une grande importance à la tradition familiale et avait le style de vie d'un grand seigneur. Il avait un bon contact avec ses frères et leurs familles. Ensemble, ils voyagèrent par exemple à Glaris pour voir de

leurs yeux l'étendue des dégâts provoqués par l'incendie de 1861, avant de poursuivre par Bad Ragaz jusqu'aux gorges de la Viamala, près de Thusis. Vers 1860, Otto fit construire une villa pour sa famille sur le site de la saline. Elle se trouvait au bord du Rhin, directement au-dessus des puits 2 et 3 arrêtés et à l'emplacement de la maison de pompage. Cette villa accueillit plus tard d'autres directeurs de la saline. La villa Glenck sert aujourd'hui de musée.

### **Actif au théâtre municipal de Bâle**

Otto von Glenck usa aussi de ses talents de diplomate pour la ville de Bâle. Lorsque la construction du nouveau théâtre municipal fut planifiée vers 1870, il présida la société anonyme du théâtre. Celle-ci gérait environ un tiers des 600 000 francs budgétisés pour la construction. Cet engagement culturel et financier lui permit non seulement d'avoir des contacts avec des personnalités influentes de la ville, mais aussi de contribuer au rapprochement de la saline de Schweizerhalle et de la ville de Bâle.

Lorsqu'Otto von Glenck entra en fonction comme directeur pour un salaire mensuel de 357 francs, la saline était en phase d'expansion. Les premières années difficiles avaient été surmontées, mais la concurrence croissante des salines argoviennes et étrangères représentait une véritable menace pour l'entreprise familiale. Pour contourner cet encerclement, Otto von Glenck dut augmenter la production de sel de Schweizerhalle. Dans ce contexte, il fit forer les puits n° 6 et 7, pour la première fois à l'aide d'une machine à vapeur. Parallèlement, il essaya d'étendre son marché. Lorsqu'en 1872, la saline fut rattachée au réseau ferroviaire après de longues années de négociation, le transport du sel put également être accéléré.

### **Une rude concurrence**

Renforcer la position de la saline de Schweizerhalle sur le marché n'était pas chose facile. Dès le début, la concurrence dans le domaine du sel fut rude. Compte tenu de la régle du sel des cantons, ces derniers étaient les seuls acheteurs possibles des salines

*La villa Otto von Glenck, construite vers 1860, photo de 2009.*





*Debout à partir de la gauche: Ludwig Kornmann (1841-1907), partiellement caché: Frank Kornmann (1875-1940), au centre avec un couvre-chef: Otto von Glenck (1821-1891), à côté: Olga von Glenck (1859-1926), à l'extrémité Arthur von Glenck (1856-1933), au premier rang, à partir de la gauche: Ralf Kornmann, à la table: à gauche Elise Kornmann (femme de Ludwig), au centre, Henriette Kornmann (mère de Ludwig), à droite: Fanny von Glenck, femme d'Otto, (1828-1899), à côté: Hermann von Glenck (1883-1952) et Helene von Glenck-Freyvogel (1857-1928).*

outre l'industrie chimique de Bâle. La position des cantons était particulièrement intéressante. Ils pouvaient choisir entre les fournisseurs suisses et étrangers, et faire jouer la concurrence en fonction des offres de prix. Par ailleurs, les salines suisses ne pouvaient exporter compte tenu des taxes douanières importantes qui les empêchaient de pénétrer le marché étranger de manière efficace. La saline de Schweizerhalle était par conséquent extrêmement dépendante des cantons.

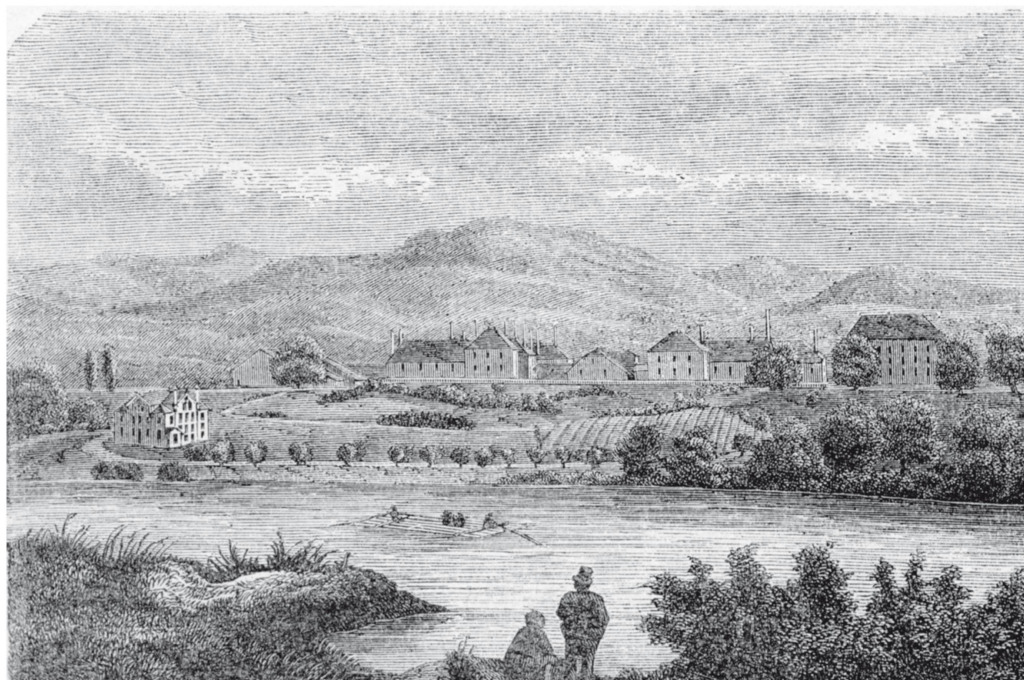
### **La lutte avec les cantons**

Dans ce contexte, Otto von Glenck voulut renforcer la capacité de négociation des salines face aux cantons. Une des possibilités était de définir des dates différentes pour les contrats de livraison avec les cantons, afin de compliquer les arrangements entre les gouvernements. Otto souhaitait avant tout la création d'un cartel avec les salines d'Argovie, afin d'avoir plus de poids face aux cantons et à l'étranger.

### **L'artiste de la famille**

Otto von Glenck était soutenu par son directeur technique Ludwig Kornmann (1841-1907). La mère de Ludwig, Henriette Kornmann-Glenck, fille de Carl Christian Glenck, était copropriétaire de la saline. Ludwig Kornmann avait raison de croire en ses chances de devenir un jour le successeur d'Otto. Cela devint encore plus probable lorsque Ludwig Kornmann épousa sa cousine, Melanie (1849-1925), la fille aînée d'Otto.

De par son tempérament, Melanie était l'artiste de la famille. Elle avait un don pour les arts probablement hérité de sa mère Fanny. Le monde technique de la saline lui était plutôt étranger. Le mariage avec son cousin Ludwig Kornmann était certes conforme aux intérêts de la famille, mais il fut malheureux. En 1875 déjà, l'année même de la naissance de leur fils Frank, le couple divorça. Frank devait travailler plus tard comme médecin à Davos.



*La saline de Schweizerhalle, représentée dans J. Kettiger, 1862.*

### **Le mariage avec Richard Voss**

En 1878, Melanie Glenck épousa l'écrivain bohème allemand Richard Voss. Quant à Ludwig Kornmann, il épousa Elise Klemm de Dresde en secondes noces. Avec Melanie, un vent artistique souffla sur la famille Glenck plutôt axée sur la technique et l'entreprise. Son neveu, le compositeur suisse Hermann von Glenck (1883-1952), hérita lui aussi de cette veine artistique.

Le divorce ne perturba pas les relations entre Otto von Glenck et son neveu Ludwig. Ils continuèrent à travailler ensemble pour le bien de la saline de Schweizerhalle.

### **Une concurrence accrue**

Dès la première année d'activité d'Otto, en 1850, la concurrence avec la saline d'Argovie s'était aggravée. En effet, les salines de Rheinfelden et Riburg s'étaient unies en une communauté d'intérêt. Elles avaient confié le poste de directeur à l'ancien conseiller d'Etat et conseiller national Franz Waller. Pour Otto von Glenck cela équivalait à une déclaration de guerre à la saline de Schweizerhalle. Mais Schweizerhalle était

mieux armée pour les futures querelles grâce à son monopole cantonal de production et de vente. La saline d'Argovie ne disposait pas de cet avantage.

Dans le cadre d'une contre-attaque, Stephan Gutzwiller réussit à obtenir de nouveaux contrats de livraison avec les cantons de Berne, Lucerne, Soleure, Fribourg, Nidwald, Schwyz et Thurgovie. Otto von Glenck intervint personnellement dans les négociations et réussit à obtenir un contrat avec le canton de Zoug et le canton récalcitrant de Zurich.

### **Le bureau central à Rheinfelden**

Malgré l'âpre concurrence, Otto von Glenck était convaincu d'une chose: les salines suisses ne pourraient à la fois tenir tête aux cantons et maintenir les concurrents étrangers à distance que si elles unissaient leurs forces. Ainsi, au début des années 1860, il entama des négociations avec les directeurs des salines argoviennes. Le 1er septembre 1864, il atteignit son objectif. Il fut décidé par contrat que Schweizerhalle participerait à hauteur de 34% aux livraisons de sel destinées aux cantons.

Finalement, en 1871, les partenaires ouvrirent à Rheinfelden le bureau central de l'association des quatre salines suisses du Rhin (Centralbüro des Vereins der vier schweizerischen Rheinsalinen) et se partagèrent la Suisse. A partir de cette date, les salines d'Argovie approvisionnèrent les cantons de Suisse orientale et Schweizerhalle obtint la Suisse romande avec les cantons de Berne et de Soleure. La Suisse centrale fut partagée entre les salines. La gérance du bureau central fut confiée pendant presque 20 ans au conseiller national libéral et plus tard conservateur catholique de Rheinfelden, Arnold Münch.

En 1874, les salines d'Argovie formèrent une société anonyme sous le nom de «Salines Suisses du Rhin». Ce regroupement facilita la conclusion d'un contrat d'alliance entre les Salines Suisses du Rhin et la Saline de Schweizerhalle en 1878. Ce contrat incluait la formation d'un syndicat appelé «Association des quatre salines suisses du Rhin» (Verein der 4 schweizerischen Rheinsalinen). Otto von Glenck avait réussi à obtenir une participation de 48% pour la saline de Schweizerhalle, une augmentation qui prouve une fois de plus son talent de négociateur.

### **L'union fait la force**

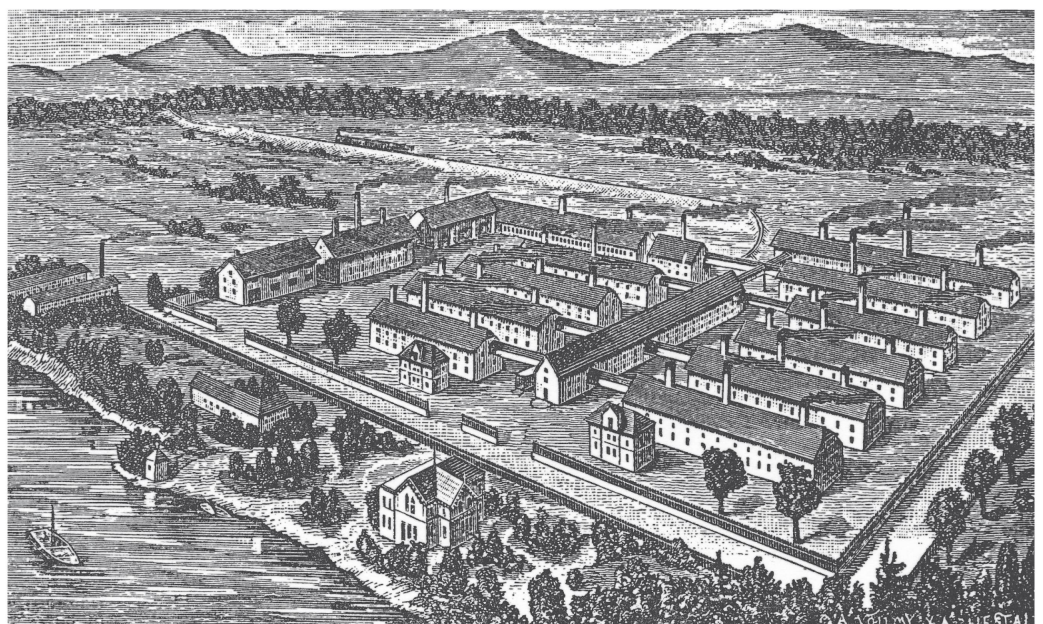
Grâce au syndicat, les salines pouvaient désormais s'imposer face aux cantons. Unies, elles pouvaient agir contre la concurrence étrangère. En revanche, l'administration cantonale du sel avait de moins en moins de latitude pour faire jouer les offres de prix.

### **La première fabrique de soude de Suisse?**

Otto von Glenck était non seulement un habile diplomate, mais également un brillant entrepreneur. Conjointement avec son neveu Carl Glenck, il décida de construire la première fabrique de soude de Suisse à Pratteln. Il s'agissait de fabriquer la soude directement à partir de la saumure selon un nouveau procédé allemand. Le 7 juillet 1873, Otto écrivit au Conseil d'Etat du canton de Bâle-Campagne en vue d'obtenir un allègement fiscal pour son projet.

### **Des notes laconiques**

Otto demanda au Conseil d'Etat «s'il ne serait pas de l'intérêt évident du canton de Bâle-Campagne de renoncer à assujettir à l'impôt la saumure nécessaire à la fabrication de produits chimiques, ou de réduire cet impôt à



*Saline de Schweizerhalle, vers 1878.*

un strict minimum». Otto von Glenck conseilla au canton une taxe maximale de «1 centime par pied cube» soit la moitié du taux normal.

Le directeur des finances de Bâle-Campagne, Brodbeck, rédigea à ce sujet une note laconique le 30 juillet 1873: «Nous demandons que cette proposition soit refusée étant donné que le montant proposé est trop faible et qu'une acceptation entraînerait probablement davantage de pertes que de gains pour le canton.»

Aussi la première fabrique de soude ne fut pas fondée à Schweizerhalle, mais à Zurzach, dans le canton d'Argovie, 30 ans plus tard seulement. Une fois encore un membre de la famille Glenck, le fils d'Otto, Hugo, participa à cette entreprise. Après cet échec, Otto se concentra sur la lutte contre la concurrence étrangère et le développement du syndicat. Ses efforts étaient essentiellement dirigés contre les salines de France et notamment d'Alsace. Dans l'industrie du sel allemande, la famille Glenck était bien positionnée grâce à ses nombreuses entreprises, ce qui facilitait les négociations. Les salines du Rhin conclurent des contrats consortiaux avec les administrations du sel françaises et allemandes. Les différentes parties au contrat s'engageaient à renoncer à livrer du sel dans les autres pays signataires, à ne pas y construire de salines propres et à lutter contre le comportement d'éventuelles nouvelles salines s'il devait contrevenir au contrat.

Comme les salines privées suisses avaient moins de poids en tant que partie contractante face aux salines publiques étrangères et ne bénéficiaient d'aucun soutien officiel en matière de protection douanière, elles durent accepter des clauses de dédommagement, des garanties de vente et d'autres engagements. Ce n'était pas très conforme au principe de libre

commerce, mais particulièrement efficace et très judicieux du point de vue entrepreneurial compte tenu de la situation du marché.

### **Résistance de Bâle et de Zurich**

Les cantons de Bâle et de Zurich, qui n'avaient pas trouvé de sel et jaloussaient le succès de leurs cantons voisins, opposèrent la plus forte résistance au syndicat des salines suisses. La ville de Bâle entreprit une ultime attaque en 1888. Pour soutenir sa fabrique de produits chimiques, elle conclut un contrat de livraison avec la nouvelle saline de Heilbronn en Wurtemberg dont le sel était 25% moins cher que le sel suisse. Finalement, la saline de Heilbronn fut contrainte par le syndicat allemand de se retirer du marché suisse. Les salines du Rhin réussirent à récupérer le contrat en concédant une réduction de prix de 22 % par rapport à l'ancien contrat de livraison.

### **Dans les rouages de la politique des partis**

En 1865, le contrat de livraison de Zurich par les salines de Wurtemberg arriva à expiration. Les salines du Rhin qui venaient de se réunir en cartel voulaient saisir cette chance. Malheureusement, elles furent victime de la politique des partis. En effet, c'était l'époque de la lutte pour la Constitution entre les Démocrates conduits par Johann Jakob Sulzer de Winterthour et les Libéraux conduits par Alfred Escher.

La révision de la Constitution de 1869 permit au mouvement démocrate de prendre le pouvoir. A cette occasion, Gottlieb Ziegler (1828-1898), originaire de Winterthour, entra au gouvernement. Il devint directeur des finances et plus tard également président du Conseil d'Etat. Comme les Démocrates se considéraient comme les avocats des «petites gens» et leur avaient pro-

mis un droit de participation accru et une diminution du coût de la vie, le prix du sel devint un sujet politique. Gottlieb Ziegler fut forcé d'agir parce qu'il ne voulait pas perdre les recettes liées à la régale, mais voulait néanmoins abaisser le prix du sel. La pression fut mise exclusivement sur les fournisseurs. Gottlieb Ziegler, mieux que personne, s'appropriä cette cause.

#### **Fournisseurs de sel des cantons, 1888**

Argovie	Salines d'Argovie
Bäle-Campagne	Schweizerhalle
Bäle-Ville	Heilbronn
Berne	Salines du Rhin et en partie la France
Genève	La France et les salines du Rhin
Neuchätel	La France
Tessin	Le sel raffiné des salines du Rhin, sel non raffiné d'Italie
Vaud	Bex et la France
Valais	Sud de la France, une petite partie des salines du Rhin
Zurich	Les salines du Rhin (sel de cuisine, sel de table), sel gemme d'Allemagne
Autres cantons	Les salines du Rhin

Cit. selon Wirz, 1937

#### **Le conflit avec Gottlieb Ziegler**

En 1869, Gottlieb Ziegler résilia le contrat de livraison avec les salines du Rhin et négocia avec la saline badoise de Dür rheim, qui lui proposait du sel à moitié prix. Ensuite, il négocia avec le Wurtemberg, qui proposait également le sel de la saline de Willhelms-

hall (Rottweil) à un prix plus avantageux que les salines du Rhin. Le cartel des salines du Rhin était au courant de ces négociations et négocia de son côté avec le Ministère des finances de Wurtemberg. On se mit d'accord pour cesser les exportations réciproques. Cependant, les salines du Rhin durent s'engager à acheter au Wurtemberg 20000 zentner par an pour les importer en Suisse. La Bavière fut également liée par contrat comme les salines françaises frontalières.

Le directeur zurichois des finances tenta aussi sa chance auprès des salines de Hohenzollern-Sigmaringen et de Lorraine, qui n'étaient pas encore liées par contrat, mais ces négociations échouèrent elles aussi. Gottlieb Ziegler n'avait plus qu'une solution pour se sortir de cette impasse; fonder sa propre saline. Ainsi, il fit forer dans le canton voisin d'Argovie et déposa une demande de concession, soutenue par le gouvernement. Une conférence des directeurs des finances s'exprima en faveur du projet dans une recommandation adressée au gouvernement du canton d'Argovie en 1871. En effet, la guerre entre l'Allemagne et la France de 1870/71 entravait le transport du sel étranger vers la Suisse et rendait la dépendance aux salines du Rhin de plus en plus importante. Pendant ce temps, les salines du Rhin ne restèrent pas inactives. Le canton d'Argovie craignait de perdre les recettes issues de la dime et ne répondit pas à la demande de concession. Gottlieb Ziegler essaya alors d'obtenir une autorisation de construction sous la haute surveillance de la Confédération ce qui échoua également au niveau du Conseil.

#### **Le lièvre et la tortue**

Gottlieb Ziegler n'avait pas l'intention de s'avouer vaincu à ce jeu du lièvre et de la tortue. Comme la Suisse ne lui

offrait plus d'alternative aux salines du Rhin, il se tourna vers la France. Avec un certain nombre d'amis politiques essentiellement de Winterthour ainsi que la banque de Winterthour, en 1872, il conclut un contrat avec la société de forage de Miserey qu'il chargea du financement d'une saline. Une société anonyme fut créée, mais les résultats se firent attendre. De plus les Zurichois se plainquirent de la qualité du sel. Comme les salines du Rhin avaient baissé leurs prix, il n'y avait plus aucune raison de les contourner. Les salines du Rhin avaient apparemment passé un accord tacite avec Miserey.

Finalement, ce fut Otto von Glenck et les salines du Rhin qui eurent le plus d'endurance dans ce conflit de longue haleine. A partir de 1880, elles reprirent leurs livraisons au canton de Zurich. Le gouvernement zurichois continua néanmoins à négocier avec les salines du sud de l'Allemagne pour faire baisser les prix.

### Versement aux héritiers

Vers 1870, la communauté des héritiers se réduisit. Apparemment, les héritiers des quatre frères et sœurs décédés d'Otto, c'est-à-dire Georg, Louise, Julie Auguste et Friedrich August furent payés. Seuls les trois plus jeunes frères et sœurs, Otto, Eduard et Henriette possédaient encore des parts dans la saline de Schweizerhalle.

### Enfin citoyen suisse

Entre-temps, Otto von Glenck s'était si bien intégré dans le canton de Bâle-Campagne que le 30 janvier 1874, il demanda la citoyenneté suisse. Après avoir déposé un certificat de libération du droit de cité du Land de Coburg-Gotha, le Conseil communal octroya le droit de cité communal de Pratteln à Otto von Glenck. Il comptabilisa 202 oui et 70 non et il fut décidé à l'unani-

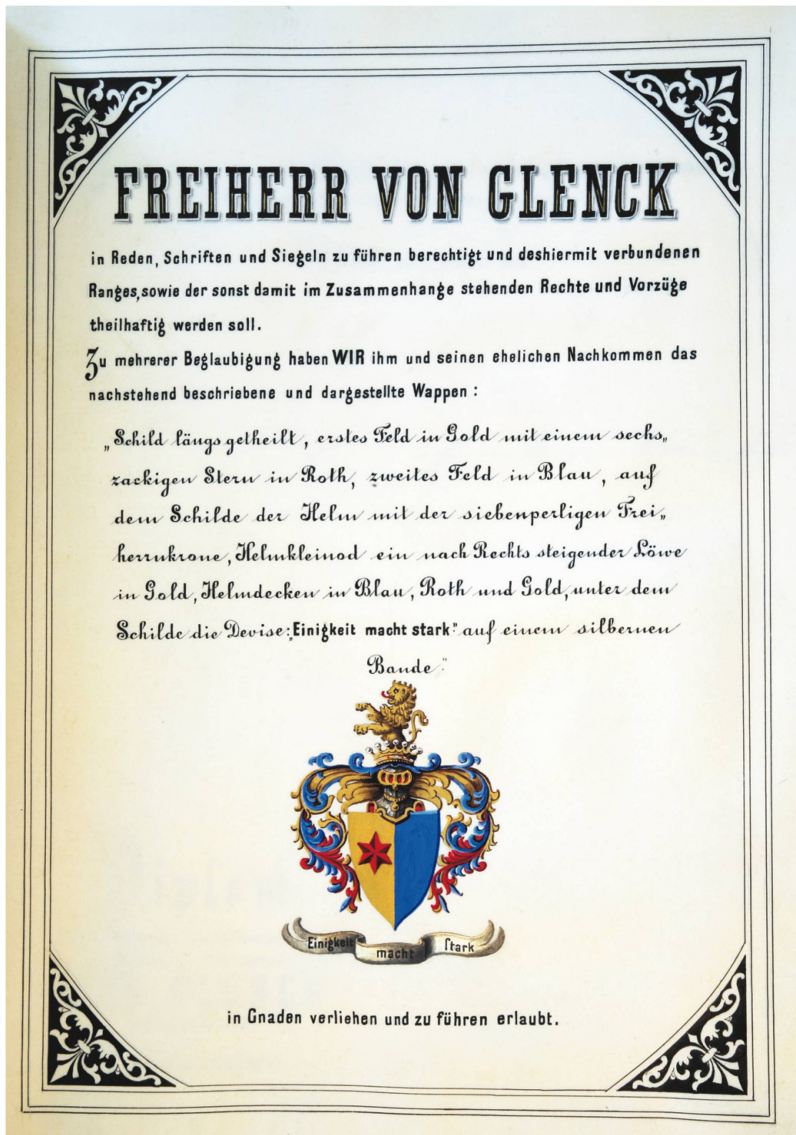


mité qu'il n'aurait pas à payer de droits d'admission.

Suite à cette décision, le gouvernement cantonal proposa de donner à Otto non seulement le droit de cité communal mais également la citoyenneté cantonale. Pour cela, il ne devait s'acquitter que de la taxe obligatoire de 720 francs. Le canton justifia sa décision par le fait que la famille Glenck avait rendu un grand service au canton de Bâle-Campagne et que la découverte des gisements de sel avait permis de réaliser des recettes considérables.

Otto von Glenck exprima sa gratitude au gouvernement et au Grand Conseil dans un courrier daté du 27 mars 1874 et offrit la somme de 1000 francs au profit d'un fonds public.

*Image gauche et droite: lettre d'annonce avec cachet d'Otto von Glenck, 1888.*



Cette somme fut utilisée pour la construction d'un hôpital.

### Anoblissement

Avec l'acquisition de la citoyenneté d'Otto von Glenck, cette branche de la famille Glenck disposait désormais du droit de bourgeoisie suisse. Cependant, Otto von Glenck ne voulait pas complètement couper les ponts avec son ancienne patrie. Le 19 juin 1885, il envoya un courrier au duc Ernst II de Saxe-Coburg et Gotha. Il y expliquait sans détours qu'en Suisse, on s'adressait à lui avec le titre de baron et qu'étant donné son attachement à sa patrie, acquérir un titre de noblesse serait approprié et « certainement d'une grande utilité » dans la cadre de ses

relations avec le monde de l'économie et les autorités suisses. On accéda à sa requête le 1er janvier 1888 en lui octroyant le titre de baron et les armoiries correspondantes. Le montant de cet acte s'éleva à 2236.60 marks.

Lorsqu'Otto von Glenck décéda le 3 avril 1891 d'une affection du cœur dans sa villa de Schweizerhalle, on marqua une journée de deuil en éteignant pour la première fois depuis la création des salines, tous les feux sous les poêles. La tombe d'Otto se trouve dans l'ancien cimetière de Pratteln. Son épouse, Fanny, qui mourut en 1899, est enterrée à ses côtés.

### Un grand diplomate

Otto von Glenck n'a pas été comme son père Carl Christian un pionnier au sens strict du terme. Néanmoins c'est grâce à ses compétences que la pérennité des salines de Schweizerhalle a pu être assurée à une époque de forte agitation politique. En diplomate et stratège avisé, il sut diriger la



saline en dépit des vicissitudes politiques et ainsi préserver le précieux héritage de son père.

De tous les membres de la famille Glenck, Otto fut celui qui sut prendre les décisions stratégiques les plus fortes et qui fut capable de prévoir les tendances politiques et économiques. Il envisageait toujours des alternatives et adaptait avec souplesse ses stratégies aux nécessités. Il a

ainsi réussi à préserver les salines malgré un marché difficile, des luttes politiques et des hostilités de la part des cantons. Il n'eut, par exemple, aucune hésitation à s'allier avec son ennemi de toujours, les salines argoviennes. Il avait compris que la saline privée de Schweizerhalle n'avait pas assez de poids pour s'imposer seule durablement sur le marché extrêmement complexe du sel suisse.

*Le caveau familial  
d'Otto von Glenck et de  
son épouse Fanny dans  
l'ancien cimetière de  
Pratteln.*

